

## Étapes suivantes

### Fiche d'information

#### Étapes suivantes :

- Au cours de l'année à venir, le gouvernement élaborera un plan financier transparent et réalisable qui mènera à l'équilibre budgétaire d'ici à 2014-2015 et qui sera basé sur quatre piliers principaux :
  - un nouvel encadrement des dépenses publiques à la faveur d'une culture de contrôle des coûts, de reddition de comptes et d'optimisation des ressources;
  - une prise en compte efficace des attentes du public en fonction de notre capacité de financer des services essentiels et de qualité supérieure;
  - l'augmentation équitable et efficiente des recettes;
  - la création d'un contexte propice à la croissance économique du Nouveau-Brunswick, à la création d'emplois et à la prospérité.
- En 2011-2012, le gouvernement entreprendra un examen structurel des ministères de premier plan, adoptant des principes de gestion professionnelle pour étudier des mesures telles que la régionalisation des services, le regroupement ou le partage des services administratifs et autres et l'optimisation de l'utilisation des écoles, des hôpitaux et d'autres installations publiques.
- Le gouvernement s'attend à ce que l'ensemble des ministères, des districts scolaires, des régies de la santé et des autres organismes fonctionnent sans dépasser leur budget. Il entreprendra en 2011-2012 un examen complet des dépenses de tous les ministères.
- Un plan pluriannuel de dépenses en capital sera présenté à partir du budget de capital de 2012-2013.
- D'ici à la fin de l'année financière 2011-2012, le gouvernement terminera l'examen des régimes de retraite du secteur public afin de confirmer qu'ils sont gérés avec le plus d'efficacité possible et de façon équitable, transparente et durable.
- Les parlementaires du côté du gouvernement et tous les parlementaires doivent donner l'exemple. Les recommandations de la commission d'examen de la pension des parlementaires serviront d'assise à la présentation de mesures législatives au cours de la session parlementaire.
- Le gouvernement continuera d'évaluer d'autres initiatives productrices de recettes qui ont été proposées lors de nos consultations prébudgétaires, telles que l'instauration de péages routiers dans des régions stratégiques de la province, l'augmentation des redevances sur nos ressources naturelles et la vente d'actifs, comme il continuera aussi de cerner des secteurs d'activités gouvernementales en vue du recouvrement intégral des coûts.
- Le gouvernement insiste sérieusement sur le remboursement et le recouvrement des recettes dues à la province et mettra en œuvre des mesures pour améliorer le recouvrement de ces sommes.